

Soumission simplifiée relative aux fonds distincts et aux CPG pendant COVID-19

Dans le contexte actuel, nous cherchons constamment des moyens d'adapter nos processus pour mieux vous soutenir, vous, et les clients, à distance.

À compter d'aujourd'hui, vous pouvez profiter de trois nouvelles solutions temporaires pour obtenir la signature des clients et soumettre des documents par voie électronique pour vos affaires* relatives aux fonds distincts et aux CPG « au nom du client ».

Vous pouvez consulter les aide-mémoire ci-dessous pour en savoir plus sur les trois options différentes de soumission de documents par voie électronique :

1. **Soumission de documents au moyen de votre propre compte DocuSign®** – pour TOUTE demande nécessitant la signature d'un client
2. **Soumission de documents pour un nouveau contrat établi dans Opérations en ligne** – aucun compte DocuSign® personnel requis
3. **Soumission de documents par l'intermédiaire du système sécurisé Inforep plutôt que par télécopieur**

* Si vous êtes un conseiller lié à une AGP ou au Réseau des comptes nationaux, veuillez communiquer avec votre service de soutien avant d'utiliser ces solutions.

Rester au courant

Pour rester au courant, consultez la page dédiée dans [Inforep](#). Vous y trouverez des renseignements sur la façon de faire affaire avec Manuvie pendant la pandémie de coronavirus.

Nous vous remercions de votre patience et de votre collaboration pendant cette période difficile.